

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. Six mois, 23 fr. Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. Havaas, Laffitte-Bullier, 4, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 23, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 54, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 01. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 1 43, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

### BOURSE DE PARIS

DU 13 FÉVRIER	
3 0/0	58 72 1/2
4 1/2	85 70
Emprunt 1872 (5 0/0)	92 85
Emprunt 1871	92 85
DU 14 FÉVRIER	
3 0/0	58 15
4 1/2	86 25
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 05
Emprunt 1871	93 05

### ROUBAIX 14 FÉVRIER 1874

#### BULLETIN DU JOUR

La Commission du budget est serrée de si près par les délibérations de la séance publique que ses résolutions sur l'impôt des chèques ont été votées dès hier par la Chambre.

Nous n'avons donc à parler que des débats de la Commission sur l'impôt du sucre. Là encore elle n'a pas brillé par l'esprit d'à-propos.

Malgré leur défaut de notions techniques, nos députés de la droite ont entendu avec surprise recommander une surtaxe sur le sel. Dans les hautes classes le sel n'est qu'un assaisonnement. Mais le paysan des pays pauvres en fait une véritable alimentation.

Dans l'Ouest, par exemple, le peuple se nourrit de bouilli et de pommes de terre, en y prodiguant le sel; il réussit à donner à cette nourriture les qualités tonifiantes nécessaires à la vie. Mais si le sel nourrit le pauvre, n'est-il pas vrai que depuis quelque temps le riche se nourrit de sucre. C'est à ce point que l'impôt du sel surtaxé ne donnerait que 16,000,000, tandis que celui du sucre pourrait, d'après M. Pouyer-Quertier, en produire 25,000,000.

La Commission a donc éprouvé ce premier échec de se voir renvoyer son impôt et recommander celui auquel elle n'avait même pas songé. Mais ni le Gouvernement ni la Commission n'en veulent démordre. M. Deseilligny a pris aujourd'hui la défense des confiseurs. Ceux de Corse, surtout, lui tiennent au cœur.

Il nous est déjà venu de cette île de si utiles produits que plutôt de déprécier les fruits confits de Corse, M. Deseilligny préfère retarder le vote du budget.

Le Times et la plupart des journaux anglais sans distinction de parti, déclarent qu'il est du devoir du ministre Gladstone de donner sa démission avant le 5 mars, jour fixé pour la réunion du nouveau parlement. Jusqu'ici, il n'existe aucune donnée qui permette de pressentir les intentions de M. Gladstone et de ses collègues à ce sujet. Toutefois il paraît assez probable que la pression des journaux et de l'opinion publique sera assez forte pour décider le ministre à résigner ses fonctions avant d'affronter le vote, fatalement hostile, des nouvelles communes.

D'après une dernière dépêche de Londres les Tories ont gagné 92 sièges et en ont perdu 32.

Lord Esfield, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, a échoué dans le Middlesex.

L'Union reçoit du secrétariat de l'évêché de Poitiers la lettre suivante:

Paris, 14 février 1874.  
Monsieur le Directeur,  
Le journal l'Ordre dans son numéro du 4 février, a annoncé une brochure de M. Léonce Dupont intitulée: LE QUATRIÈME NAPOLEON (Lachaud, éditeur, Paris), et il a ajouté: « L'auteur a pris pour épigraphe de son livre ces paroles de Mgr Pie, évêque de Poitiers: »

« Ce n'est pas pour un petit dessein que Dieu a fait naître l'enfant impérial, et lui a donné le Saint-Père pour parrain. Après d'effroyables malheurs, la France cherchera un refuge, et elle le trouvera dans le fils de Pie IX. »

Le livre, avec son épigraphe, a en effet paru chez l'éditeur Lachaud.

Le vénérable évêque de Poitiers n'a jamais écrit ni prononcé les paroles qu'on lui attribue.

Agréés, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le secrétaire général de l'évêché de Poitiers,  
HÉLÈNE, chanoine.

Les journaux de Bordeaux publient l'arrêté suivant:

« Nous, préfet du département de la Gironde.  
« Considérant que M. Lalesque, maire de La Teste, nommé par décret du président de la République, en date du 5 février courant, a écrit, depuis sa nomination, une lettre rendue publique, où se trouvent les expressions suivantes: « N'ayant pas su l'honneur

d'être révoqué; que ces expressions renferment une appréciation injurieuse des décisions du gouvernement;

« Arrêtons: M. Lalesque est suspendu de ses fonctions. »

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Plusieurs journaux ont parlé d'un procès que le duc d'Aumale intenterait à la chancellerie de la Légion d'honneur au sujet d'un legs fait par le duc de Bourbon à certaines catégories de royalistes. Le Journal de Paris, mieux informé que personne sur ce point, dément absolument ce bruit: « Le duc d'Aumale ne va intenter aucun procès à la grande chancellerie de la Légion d'honneur; le duc d'Aumale n'a aucune somme à revendiquer. »

« La vérité, la voici: Le duc de Bourbon légua à son héritier une somme de deux millions dont le revenu devait être employé ainsi que nous l'indiquons ci-dessus. »

« Le conseil d'Etat décida que le legs ne pouvait pas être accepté dans les termes du testament; et il l'interpréta dans le sens que le revenu serait employé à soulager les misères de tous ceux qui ont combattu sous les drapeaux français. »

« Depuis la mort du duc de Bourbon, le duc d'Aumale distribue, tous les ans, cent mille francs, suivant les termes de la décision du conseil d'Etat. »

« Quant au procès à faire à la chancellerie de la Légion d'honneur, à quel propos? »

« Nous l'ignorons, et les auteurs de ce bruit seraient probablement fort embarrassés de le dire. »

« La tendance à la baisse se prononce de plus en plus. La Compagnie de Douchy a baissé cette semaine la vente au détail de 0 fr. 15 c. l'hectolitre, et la Compagnie d'Anzin annonce pour demain ou après-demain une nouvelle baisse de 2 francs la tonne sur les charbons gras et demi-gras. »

« La Compagnie d'Anzin est encore assurée pour 6 semaines de l'écoulement de ses charbons; après cette époque, si elle veut conserver ses clients, elle devra consentir à une baisse considérable. »

« Dans les mines du Pas-de-Calais, l'extraction a atteint cette semaine le chiffre de 6 à 7,000 tonnes par jour, ce qui n'est pas trop considérable; mais les mines sont encore dans une situation plus prospère que celles de la Belgique. Les Compagnies ont consenti déjà à baisser leurs charbons, de sorte qu'il se fait quelques ventes, dans de petites proportions il est vrai, car l'industrie n'est pas satisfaite des concessions opérées par les mines; on ne vit qu'au jour le jour, et comme ils savent que finalement les prix doivent revenir à ceux de 1870, les acheteurs ferment l'oreille aux propositions des agents des Compagnies qui voudraient leur faire consentir de gros marchés. »

« On parle d'une baisse de 4 à 5 fr. par tonne dans le Pas-de-Calais, par suite de l'importance des stocks. Car si les Compagnies n'écoulaient pas leur charbon d'ici au mois de juin, se serait une perte considérable pour elles, les charbons perdant beaucoup de leur valeur à rester sur le carreau de la mine. »

« La Belgique, en ce moment, expédie très-peu pour la France. Il est passé cette semaine à Condé une dizaine de bateaux. »

« Les chemins de fer sont à leur minimum d'expédition, cela ne s'était pas vu depuis de longues années. »

« Du reste, les recettes du chemin de fer du Nord ont baissé de 8,84 pour cent sur celles de 1873 depuis le 1<sup>er</sup> janvier. De toutes parts on ne voit que bateaux vides, et les gares de chemins de fer sont encombrées de wagons en repos. »

« La tendance à la baisse devient absolument générale. Les mines du Pas-de-Calais annoncent une baisse de 4 à 5 fr. par tonne. »

« La Belgique, en ce moment, expédie très-peu pour la France. Il est passé cette semaine à Condé une dizaine de bateaux. »

« Les chemins de fer sont à leur minimum d'expédition, cela ne s'était pas vu depuis de longues années. »

« Du reste, les recettes du chemin de fer du Nord ont baissé de 8,84 pour cent sur celles de 1873 depuis le 1<sup>er</sup> janvier. De toutes parts on ne voit que bateaux vides, et les gares de chemins de fer sont encombrées de wagons en repos. »

« La tendance à la baisse devient absolument générale. Les mines du Pas-de-Calais annoncent une baisse de 4 à 5 fr. par tonne. »

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La chambre de commerce de Lyon vient d'adresser au ministre de l'Agriculture et du commerce le rapport général sur l'ensemble de ses travaux pendant l'année.

Ce document est divisé en trois parties. L'industrie des soies, si importante dans la ville de Lyon, occupe la première place dans le rapport présenté au ministre. L'opération de la récolte des cocons a été ruineuse l'année dernière.

La chambre syndicale des soies estime que pour relever cette industrie, il serait utile que le gouvernement accordât des primes d'encouragement aux plus belles plantations de mûriers; que des associations analogues à celles d'Italie favorisassent l'importation des meilleures graines, et qu'enfin on renouât à l'impôt sur les tissus et à l'augmentation de droits sur les patentes.

LES TISSUS DE LAINE À L'ENTRÉE EN ALLEMAGNE. — La fabrique française exporte vers l'Allemagne des étoffes de laine en quantités importantes; aussi croyons-nous devoir mettre sous ses yeux la note suivante que nous empruntons à un journal belge: « Une députation d'industriels du centre de Verviers s'est rendue à Bruxelles, la semaine dernière, près de M. le ministre des affaires étrangères, pour réclamer son intervention relativement à la classification que la douane allemande applique à nos étoffes de laine. »

« Les droits étaient de 15 thalers au quintal pour les étoffes, mais depuis quelques temps la douane allemande élève certains de ces produits dans la catégorie des étoffes imprimées (25 thalers au quintal). »

« L'affaire a été longuement et clairement exposée par M. Jules Duckerts, secrétaire de la chambre de commerce de Verviers. »

« M. le ministre a répondu qu'il ferait des démarches pour qu'il soit fait droit aux réclamations de nos industriels, que l'on n'obtiendrait peut-être pas le succès, mais qu'il fera ses efforts pour amener le gouvernement allemand à suspendre cette nouvelle tarification jusqu'à ce que nos industriels aient écoulé les produits qui se trouvent en ce moment arrêtés aux entrepôts allemands (il y en a pour quelques centaines de milliers de francs). Les mêmes démarches seront faites en Autriche, où les mêmes prétentions se sont produites. »

Le journal Le Charbon publiait hier les renseignements suivants: « A Anzin et Denain, l'extraction a atteint cette semaine le chiffre de 4 à 5 mille tonnes. Si le stock n'est pas aussi considérable dans notre bassin que dans les mines belges et du Pas-de-Calais, cela tient à la facilité relative qu'ont montré nos maîtres de charbonnages. On parle de généraliser la baisse sur la base de 5 à 6 francs par tonne. — Anzin, Denain et Douchy expédient dans les 35 bateaux par semaine, soit 8 à 9,000 tonnes; il s'en expédie à peu près autant par chemin de fer, et le reste de l'extraction est enlevé par les industriels des environs, quand il ne va pas grossir le stock. »

« La tendance à la baisse se prononce de plus en plus. La Compagnie de Douchy a baissé cette semaine la vente au détail de 0 fr. 15 c. l'hectolitre, et la Compagnie d'Anzin annonce pour demain ou après-demain une nouvelle baisse de 2 francs la tonne sur les charbons gras et demi-gras. »

« La Compagnie d'Anzin est encore assurée pour 6 semaines de l'écoulement de ses charbons; après cette époque, si elle veut conserver ses clients, elle devra consentir à une baisse considérable. »

« Dans les mines du Pas-de-Calais, l'extraction a atteint cette semaine le chiffre de 6 à 7,000 tonnes par jour, ce qui n'est pas trop considérable; mais les mines sont encore dans une situation plus prospère que celles de la Belgique. Les Compagnies ont consenti déjà à baisser leurs charbons, de sorte qu'il se fait quelques ventes, dans de petites proportions il est vrai, car l'industrie n'est pas satisfaite des concessions opérées par les mines; on ne vit qu'au jour le jour, et comme ils savent que finalement les prix doivent revenir à ceux de 1870, les acheteurs ferment l'oreille aux propositions des agents des Compagnies qui voudraient leur faire consentir de gros marchés. »

« On parle d'une baisse de 4 à 5 fr. par tonne dans le Pas-de-Calais, par suite de l'importance des stocks. Car si les Compagnies n'écoulaient pas leur charbon d'ici au mois de juin, se serait une perte considérable pour elles, les charbons perdant beaucoup de leur valeur à rester sur le carreau de la mine. »

« La Belgique, en ce moment, expédie très-peu pour la France. Il est passé cette semaine à Condé une dizaine de bateaux. »

« Les chemins de fer sont à leur minimum d'expédition, cela ne s'était pas vu depuis de longues années. »

« Du reste, les recettes du chemin de fer du Nord ont baissé de 8,84 pour cent sur celles de 1873 depuis le 1<sup>er</sup> janvier. De toutes parts on ne voit que bateaux vides, et les gares de chemins de fer sont encombrées de wagons en repos. »

« La tendance à la baisse devient absolument générale. Les mines du Pas-de-Calais annoncent une baisse de 4 à 5 fr. par tonne. »

« La Belgique, en ce moment, expédie très-peu pour la France. Il est passé cette semaine à Condé une dizaine de bateaux. »

« Les chemins de fer sont à leur minimum d'expédition, cela ne s'était pas vu depuis de longues années. »

« Du reste, les recettes du chemin de fer du Nord ont baissé de 8,84 pour cent sur celles de 1873 depuis le 1<sup>er</sup> janvier. De toutes parts on ne voit que bateaux vides, et les gares de chemins de fer sont encombrées de wagons en repos. »

« La tendance à la baisse devient absolument générale. Les mines du Pas-de-Calais annoncent une baisse de 4 à 5 fr. par tonne. »

### ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Une décision de M. le ministre de la guerre appelle à l'activité les jeunes soldats de la première portion de la classe 1872.

Le départ de ces jeunes soldats s'effectuera du 1<sup>er</sup> au 5 mars prochain.

Une circulaire ministérielle, adressée à tous les généraux commandant les corps d'armées et aux diverses autorités civiles et militaires, règle les détails de cette opération.

On a distribué aux membres de la Commission des Trente un tableau statistique des arrondissements qu'il y a plus de cent mille âmes à l'époque du dernier recensement, auraient droit à plus d'un représentant.

D'après ce tableau, l'arrondissement de Paris aurait 19 députés; celui de Lille, 6; celui de Lyon, 5; celui de Bordeaux, 4; celui de Marseille, 4; ceux de Rouen, de Nantes, de St-Etienne, de Versailles, de Grenoble, de Brest, de St-Denis, de Toulouse, du Havre, chacun 3.

Tous les arrondissements suivants, ayant plus de cent mille âmes et moins de deux cent mille, nommeraient deux députés:

Cambrai, Amiens, Valenciennes, Montpellier, Saint-Brieuc, Arras, Bethune, Avesnes, Le Mans, Villefranche, Clermont, Tours, Loriot, Laon, Angers, Soeux, Reims, Nîmes, Orléans, Valence.

Nancy, Saint-Nazaire, Mayenne, Limoges, Béziers, Rennes, la Roche-sur-Yon, Roanne, Tournon, Vienne, Riom, Boulogne, Chalon-sur-Saône, Chambéry, le Puy, St-Quentin, Mo-laix, Castres, Toulon.

Bourges, Blois, Abbeville, Fontenay, Angoulême, Quimper, Vannes, St-Gaudens, Montbrison, Domfront, Charolles, St-Malo, Lure, Tulle, Pau, la Tour-du-Pin, Caen, Cholet, Yvetot, Privas.

Guingamp, B-aavais, Nevers, Montluçon, Laval, Bourg, Beaune, Alais, Mâcon, Dun-kerque, Aulun, Dinan, Verviers, Saint-Amand, Auxerre, Douai, Libourne, les Sables d'Olonne, Lannion, Cahors.

Mamers, Poitiers, Aix, Moulins, C. u'ances, Saint-Omer, Périgueux, Evreux, B-ives, Bergerac, Chartres, Hazebrouck, Beaumont, Rodez, Sarlat, Mont-de-Marsan, Mortagne, Niort, Dieppe, Pontoise.

Dax, Péronne, Châteauroux, Avranches, Châteaulin, Tarbes, Largentière, Nice, Villefranche, Saintes, Montauban, Aubusson.

Les arrondissements qui ont droit à plus d'un député, seront divisés en circonscriptions nommant chacune un député.

Les autres arrondissements ne formeront qu'une circonscription nommant un représentant.

Vingt-cinq ans d'âge, trois années de

domicile, vote par arrondissement et non par scrutin de liste pour tout le département, voilà l'ensemble des résultats obtenus jusqu'ici.

Nous trouvons dans le bulletin n° 9 des actes de la préfecture une circulaire en date du 6 courant relative aux caisses des retraites pour la vieillesse et aux nouveaux tarifs de rentes viagères qui s'y rapportent.

La loi de finances du 20 décembre 1872 a élevé de 4 1/2 à 5 0/0 le taux de l'intérêt d'après lequel doivent être calculées les rentes viagères afférentes aux versements effectués à la Caisse des retraites pour la vieillesse, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1872.

Pour assurer l'exécution de cette mesure, l'Administration a fait préparer de nouveaux tarifs dont un exemplaire sera déposé à la Préfecture, bureau du secrétaire-général, et dans chaque Sous-Préfecture, à la disposition des personnes qui en demanderaient communication.

Ces tarifs sont accompagnés d'un certain nombre de documents que M. le directeur-général de la Caisse des Dépôts et Consignations a fait établir dans le but d'éclairer le public sur les avantages offerts par la Caisse des retraites pour la vieillesse.

D'après le tableau officiel, le nombre des vétérinaires diplômés s'élève à 87, exerçant dans le département du Nord, au 1<sup>er</sup> janvier 1874.

L'arrondissement de Valenciennes est celui qui en compte le plus (20); puis vient Lille avec 19; Avesnes 16, Cambrai 14, Douai 9, Dunkerque 5, et enfin Hazebrouck 4.

Par circulaire du 6 février, M. le préfet du Nord prévient les propriétaires qu'ils ne pourront prétendre à des indemnités pour pertes de bestiaux morts par suite d'épidémies, s'ils ne justifient par un certificat du maire qu'un vétérinaire diplômé a été appelé pour traiter leurs bestiaux, à moins qu'il n'existe pas de vétérinaire diplômé dans un rayon de huit kilomètres autour de l'habitation où l'épidémie aura régné.

Voici les noms et la résidence de ceux de l'arrondissement de Lille:

MM. Alcide-Louis Ahage, Tourcoing; Louis Boursier, Haubourdin; Achille-Auguste Charles, Lille; Ernest-François-Joseph Chieus, Roubaix; Charles-Alexandre Crepelle, La Madeleine; Aimable-Constant Dassonville, Seclin; Louis-Edmond Demarly, La Bassée; Auguste-Edmond-Joseph Desvaux, Armentières; Alphonse Freliez, Lille; Louis-Emmanuel Gruson, Cysoing; Louis-Joseph Herbaux, Marcq-en-Barœul; Louis-Désiré Philippe Hurtrez, Seclin; Elie Patoir, La Bassée; Jules-Alfred Pollet, Lille; Pierre-Marie-Joseph Procureur, Lille-Fives; Jean-Edouard Seon, Lille; Fortuné Vitu, Lille; Clodomir Wedier, Roubaix.

On nous envoie la note suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer:

Joué le 12 février, la société St-Joseph, rue de la Paix, offrait à ses membres honoraires une séance récréative. Dès 6 heures, c'est-à-dire bien avant l'heure de la séance, la salle des fêtes s'est trouvée trop petite pour la foule qui la remplissait. — Outre un nombreux clergé, on remarquait un grand nombre de meilleures familles de notre cité, venues pour témoigner leur affectueuse sympathie au cercle de St-Joseph, toujours de plus en plus prospère et animé d'un esprit des plus chrétiens, depuis que les excellents frères des écoles chrétiennes en ont pris la direction.

La 1<sup>re</sup> partie de la soirée fut ouverte par un chœur « l'Aurore » interprété avec beaucoup d'ensemble par la Société Chorale, sous la direction de M. Delcroix. Parmi les chanteurs, M. Louis Fremaux, doué d'un puissant et expressif organe, s'est particulièrement distingué dans « Noël » (mélodie) et MM. E. Lecomte et A. Duthoit furent très-applaudis, l'un dans « David chantant devant Saül » et l'autre dans « l'Avénir du Vieillard »; citons encore M. J. Dassonville, très-gouté dans sa chansonnette « Le Normand perdu dans Paris ». M. J. Monchaux, ancien zouave pontifical, récita ensuite une de ses plus touchantes poésies « l'Espérance », et sa muse si vraiment patriotique et chrétienne souleva d'unanimes applaudissements.

La seconde partie de la soirée eut toutefois un attrait plus particulier. « Alain de Kerlanorr, épisode des guerres de la Vendée, 1793 », tel est le titre du plus joli drame qu'on ait joué jusqu'à ce jour au Cercle de St-Joseph, et, disons-le de suite, il fut admirablement rendu. Les plus sincères félicitations sont dues aux acteurs, qui tous rivalisèrent de zèle et furent tout à tour chaleureusement applaudis. Nous avons entendu un grand nombre de spectateurs ex-